

TRÉSOR DE MONNAIES ROMAINES DÉCOUVERT A GAVRES (Morbihan) EN 1766

Le doyen Pierre Merlat, dans son inventaire des trésors monétaires trouvés sur le sol des Venètes (1) signale rapidement la découverte faite en 1766 de monnaies romaines à la Falaise en Gávres. Grâce à l'obligeance de M. H. Buffet, directeur des Archives d'Ille-et-Vilaine, que nous tenons à remercier ici, nous sommes en mesure d'apporter quelques précisions à ce sujet.

Cette découverte est relatée dans deux lettres conservées aux Archives départementales, à Rennes (2) : l'une de la Commission des Etats de Bretagne, datée du 25 février 1766 et adressée à un M. Duvezert (lui faisant part de la trouvaille), l'autre d'un M. Besson, datée du 4 mars de la même année, adressant les monnaies et une description sommaire à messieurs de la Commission intermédiaire à Vannes.

(1) P. MERLAT, *Les Venètes d'Armorique...* MSHAB, XXXIX, 1959, pp. 1-40, note 85. Cet inventaire est à compléter par les découvertes récentes des trésors du Péer aux Forges (MERLAT, BSPM, 1959, p.-v., p. 16 ; en cours d'étude par J. GRICOURT), du Petit-Bézit en Tréfléans (THOMAS-LACROIX, BSPM, p.-v., mai 1960 ; ANDRÉ, *ibid.*, octobre ; BOUSQUET, *Gallia*, 1961, en cours d'étude par J. GRICOURT) et du Prat en Vannes (ROLLANDO et ANDRÉ, BSPM, p.-v., janvier 1963 ; C. BRENOT, *Rev. Num.*, 1963, p. 159-163). On utilise ici les abréviations classiques : AB = *Annales de Bretagne* ; BSPM = *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* (p.-v. = procès-verbaux) ; MSHAB = *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*.

(2) Archives d'Ille-et-Vilaine, C 4919.

La trouvaille.

Elle semble avoir été faite au début de l'année 1766, « dans la presqu'île de Gâvres, vis-à-vis le bourg de Plouhinec », c'est-à-dire près du village de la Falaise, en Gâvres (canton de Port-Louis, arr. de Lorient, Morb.).

Situation archéologique.

Les communes de Gâvres et de Port-Louis, à l'embouchure du Blavet, sont riches en vestiges de l'occupation romaine (3). Merlat y voyait d'ailleurs l'emplacement du *Vindana portus* cité par Ptolémée (4). Il nous semble particulièrement intéressant de signaler que, dans cette commune de Gâvres, l'île de Kersahu (5), proche de la Falaise, a fourni des substructions et vestiges romains (6) et surtout toute une série de trésors monétaires dont l'inventaire, difficile à établir vu la confusion qui règne dans les publications qui les ont révélés, doit être le suivant :

En 1851 : découverte d'un vase de terre cuite contenant 300 pièces « en cuivre » de tous modules, aux effigies des empereurs Sévère II (Flavius Valerius), Dioclétien, Maximien, Constance et Constantin. L'année précédente, on aurait trouvé au même endroit, un assez grand nombre de vases romains en parfait état de conservation (7) ;

En 1864, découverte d'un grand nombre de monnaies des empereurs romains, surtout de ceux ayant régné entre

(3) H. BUFFET, *Les vieux chemins du canton du Port Louis...* B.S.P.M., 1949-1950, pp. 59-72 ; *id.*, AB, LIX, 1952, p. 313 sqq ; J. ANDRÉ, *Densité et répartition de la population...*, AB, LXVII, 1960, 1, pp. 103-106.

(4) P. MERLAT, *Real Encyclopädie der classischen Altertumwissenschaft* (Pauly-Wissowa), s.v. *Vindana (Vidana) Portus*, Bd. VIII A, 2, col. 2206-2210.

(5) Kersahu était une île dans la Petite Mer de Gâvres où il y avait une ferme et des marais salants. Elle a été reliée à l'isthme de la presqu'île par la commission chargée d'y établir un champ de tir pour la marine (au XIX^e s.).

(6) LE MENÉ, *Hist. des paroisses... du diocèse de Vannes*, I, p. 245 ; BUFFET, *l.c.* ; JÉGOU, *Archives de la Soc. polym. Morbihan*, n° 847 (1865) ; MARSILLE, *Variations des rivages armoricains...*, BSPM, 1930, pp. 3-27 (p. 9).

(7) Ch. de LA MONNERAYE, *Géographie ancienne de la péninsule armoricaine*, *Mém. Assoc. bret.*, 1883, pp. 1-292 (s.v. *Blabia*, p. 87).

250 et 270. Jégou affirme que c'est la cinquième découverte de monnaies en dix-huit ans (8).

En 1899, découverte d'un vase rouge contenant 306 grands bronzes romains s'échelonnant de Vespasien à Julia Mamaea, de conservation assez bonne mais ayant beaucoup circulé (du moins ceux antérieurs à Antonin le Pieux). La thésaurisation a commencé sous Hadrien. L'étude des patines suggère que deux ou trois trésors ont été mélangés (9).

En 1902, découverte de trois vases en terre grise contenant un grand nombre de monnaies. Closmadeuc, qui en a vu 893 (grands et moyens bronzes ayant beaucoup circulé) n'a pu en identifier que 361 (lesquelles comprenaient 97 % d'Antonins). Le même auteur parle d'une découverte antérieure qui aurait été formée, comme le trésor d'Erdeven (10), de petits bronzes, saucés ou non, de Julia et des empereurs gaulois (11).

Composition du trésor de 1766.

L'envoi de M. Besson mentionne 134 petits bronzes (dont 17 illisibles), mais il est question dans sa lettre de monnaies qui auraient été distribuées (sans donner le moindre chiffre).

Ces 134 monnaies étaient rangées par « piles », chacune contenant des variétés d'un même type.

★ ★

J. A.

La liste des monnaies de Gâvres que me soumet M. J. André est extrêmement difficile à interpréter. Il n'est

(8) JÉGOÛ, *l.c.* ; BSPM, 1865, p. 102 (don).

(9) M. DAYET, *Le trésor de Gâvres*, *Bull. Soc. fr. num.*, 5 déc. 1959, p. 364. Ces monnaies sont conservées au musée de Carnac mais ne semblent pas avoir été inventoriées, à moins qu'il n'y ait confusion avec un faux trésor (19 pièces romaines et 103 pièces modernes ou chinoises) découvert également à Gâvres à la même époque, acquises en 1909 par le même donateur (M. JACQ, *Catalogue du Musée archéologique James Miln...*, p. 191, n° 1431).

(10) CHAUFFIER, BSPM, 1893, pp. 7-30 ; BLANCHET, p. 216. Le trésor de 1899 (grands bronzes) ne peut donc être identifié avec celui cité par Closmadeuc.

(11) CLOSMADÉUC, BSPM, 1902, p.-v., p. 38. Les pièces du musée de Sainte-Anne-d'Auray, « trouvées à Gâvres vers 1906 », semblent en provenir selon M. Buffet.

pas sûr que le sieur Besson ait eu une grande pratique de la numismatique romaine. L'aurait-il eue que le manque d'instruments bibliographiques serait venu de toute façon contrecarrer son propos. Les monnaies de l'époque d'inflation 260-275 qui constituent le dépôt sont de frappe négligée et peu lisibles. Les amateurs ont longtemps méprisé — et boudent encore généralement — ce menu fretin. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que des catalogues cohérents ont commencé à en être dressés. Seul, un recours constant à ceux-ci permet de dresser un bilan de trouvaille valable. En dehors, tout est errement et fantaisie. Dans ces conditions, il m'a paru loyal de publier d'abord in-extenso le relevé de J. André. Je le fais suivre d'un essai d'interprétation assez sommaire. Il s'agit seulement de donner une idée globale du trésor. Les impondérables de toute découverte et l'impossibilité d'user d'un système rigide de probabilités, comme aussi la présence d'un certain nombre d'erreurs faciles à distinguer comme telles mais autrement ardues à rectifier, interdisent toute autre prétention.

Voici pêle-mêle les constatations qui ont permis d'apporter un peu de clarté au relevé et celles qui sont demeurées génératrices d'obscurité.

L'auteur développe toutes les abréviations rencontrées, ou du moins celles qu'il a cru reconnaître. Pour les revers notamment, ce système introduit des erreurs qu'il est parfois aisé de redresser. Ainsi le n° 25 de Gallien, *Neptuno Conservatori*, ne peut être que pour NEPTVNO CONS AVG de l'émission romaine du bestiaire. Mais le n° 23, *Apollini Conservatori*, est-il de même pour APOLLINI CONS AVG de cette émission ou représente-t-il le type APOLLINI CONSERVA frappé à Rome du vivant de Valérien ? Ici, nous sommes sauvés par la titulature courte qui exclut cette dernière hypothèse pourtant plus simple d'apparence. Mais nous n'avons aucun recours de ce genre avec p. ex. le n° 3 de Postume *Herculi Propugnatori*. S'agit-il d'HERC DEVSONIENSI ou d'HERC PACIFERO, seules légendes connues ? IOVI PROPVGNAT ou IOVI PROPVGNATORI, également attestées, sont au moins aussi plausibles.

Un autre inconvénient fâcheux du développement des abréviations est qu'il peut recouvrir différents types de

coupure des légendes comme aussi l'emploi d'une forme non abrégée. C'est le cas, par exemple, pour les numéros 3 et 24 de Gallien. PAX AUG existe avec parfois des représentations différentes dans les trois ateliers occidentaux : Rome, Milan et Siscia. Mais PAX AVGVSTI non abrégé se rencontre également dans le seul atelier de Milan.

Ici, nous touchons une autre difficulté d'interprétation. Une fois pour Postume et pour Victorin mais surtout quatre fois pour Gallien et trois pour Claude, une même légende apparaît à deux reprises dans les listes. Une seule fois, elle s'accompagne d'une description complémentaire. De son absence dans les autres cas, on pourrait inférer qu'il s'agit de types semblables mais différenciés par quelque élément étranger : marque d'atelier, variante au droit, etc. En fait, aucune explication d'ensemble n'est valable. Besson a agi selon des mobiles différents qu'il nous faut essayer de percer.

Commençons par Gallien. Pour *Pax Aug(usti)*, on vient de voir qu'il pourrait s'agir en fait de deux formes différentes de légende. Mais cela paraît peu probable, la pièce de Milan étant beaucoup moins commune, surtout dans les trésors gallo-romains, et l'on verra qu'ici même cet atelier ne semble guère représenté. Il serait plus logique d'envisager la présence de figurations différentes avec la même abréviation habituelle PAX AVG : de 261 à 266, l'atelier de Rome a trois types de la Paix à gauche, assise, debout ou courant. Ce n'est pourtant pas le plus probable. Je gage qu'il n'y a eu qu'une différence d'effigie, phénomène fréquent chez Gallien. Pour ne pas laisser trop de pièces hors classification, je donnerai donc le schéma le plus plausible en retenant les deux types les plus courants : PAX AVG debout à gauche avec respectivement buste cuirassé et simple tête dans les émissions de 263 et 266 de l'atelier de Rome (1).

Pour Gallien encore, nous trouvons deux fois NEPTVNO CONS AVG (numéros 9 et 25 rectifiés). Il ne peut s'agir, ainsi qu'il a été dit plus haut, que d'un revers de l'émission du

(1) En 261, Pax a le droit cuirassé mais demeure rare. En 263, il est cuirassé et commun. En 266, il est un peu plus commun encore mais à peu près toujours simple tête.

bestiaire de 267-268 (1 *bis*). Mais trois représentations sont possibles : un hippocampe à droite ou à gauche ou une chèvre à droite. Deux de ces sujets pourraient donc figurer dans la trouvaille de Gâvres. Mais ici le bât blesse car seul l'hippocampe à droite se rencontre couramment. Les deux autres figurations sont rares au point de ne pas se rencontrer même dans de très gros trésors. Nonobstant la part à réserver au hasard — il n'est pratiquement pas de dépôt de l'époque impériale sans curiosité ou surprise — il est des plus probables qu'il s'agissait de deux exemplaires de l'hippocampe à droite. Peut-être présentaient-ils au droit quelque différence d'effigie eux aussi ? Ce qui vient renforcer singulièrement cette impression, c'est que, de toute l'émission du bestiaire, l'hippocampe à droite est avec l'antilope de la douzième officine le seul type à se rencontrer assez fréquemment avec une effigie cuirassée, les autres revers ne s'accouplant pratiquement qu'avec des têtes (2).

Le revers PROVID AVG de Gallien toujours (n^{os} 2 et 19-21 rectifiés) est d'interprétation aisée. Le n^o 2 est très longuement décrit. Il ne peut s'agir que de l'émission romaine de 266. Les n^{os} 19-21 avec même légende quoique non décrits représentent apparemment le type du même atelier en 263, où la Providence tient un sceptre. Rattacher ces trois pièces au type de 266 explicité sous le n^o 2 gonflerait exagérément celui-ci par rapport aux autres représentants de l'émission. Il appartient à l'officine X, créée après coup vers le milieu de l'émission (3), et n'y est même pas le revers principal. Corollairement, le type de 263 est très courant, plus courant même que celui de 266. De la même façon, il n'est pas possible de songer à des pièces à légende similaire ou proche de Milan ou de Siscia, car elles sont infiniment plus rares dans les trésors gallo-romains et ne pourraient en tout cas figurer en trois exemplaires

(1 *bis*) Une copie faite à Siscia est extrêmement rare, même en Europe centrale.

(2) Il y a environ un buste cuirassé contre cinq têtes pour l'hippocampe et l'antilope à gauche, le rapport étant à peu près inverse pour l'antilope à droite. Pour tous les autres types, la proportion est de un contre plusieurs dizaines, sauf peut-être pour les chèvres de la sixième officine, un peu plus fréquentes avec la cuirasse.

(3) Cf. J. GRICOURT, *Le trésor de Bavai, XII^e Supplément à « Gallia »*, Paris, 1958, p. 19 et suiv.

dans celui-ci. Resterait en principe la possibilité d'une différence d'effigie telle que retenue pour les deux revers de Gallien discutés précédemment. Notons d'abord que le buste cuirassé est infiniment plus rare pour PROVID AVG en 266 comme d'ailleurs en 263. S'il y avait deux types de représentation impériale ici pour un même revers, ce serait fatalement le triple numéro 19-21 qui correspondrait à la simple tête. Or, nous allons voir que ce n'est pas possible, la liste faisant d'abord état des effigies courantes.

En effet, si nous nous arrêtons un instant pour examiner la disposition de la suite des monnaies de Gallien, nous remarquons que les quatre dont la légende de revers figure à deux reprises sur le manuscrit ont cette répétition reportée à la fin. Ceci, qui est assez normal, montre en tout cas qu'une volonté d'ordre logique gouverne l'état dressé par Besson. Ferment la série les deux revers PAX AVG et NEPTVNO CONS AVG pour lesquels on a vu que seule pouvait être retenue l'hypothèse d'une variété d'effigie. Les premières mentions de ces deux types, enfermées dans le gros de la première partie, ne peuvent représenter comme le contexte que l'élément courant, c'est-à-dire, sous Gallien après 260, les monnaies à simple tête radiée à droite. Le n° 2 en est, ce qui rejoint nos constatations précédentes. Et les 19-21, trop nombreux pour être d'effigie rare, sont bien d'un type de revers différent, celui de 263 fatalement.

Allant plus loin, nous observerons que le groupement des quatre répétitions de légendes de revers enferme en son milieu un cinquième type qui, lui, apparaît là pour la première fois : APOLLINI CONS AVG (n° 23 corrigé).. La position de celui-ci à cette hauteur a, évidemment, une raison d'être. Par bonheur, ce revers ne figure que dans l'émission du bestiaire de 267-8 et ne pose pas de problèmes trop spéciaux par lui-même. S'il se trouve là, ce ne peut-être que parce que l'exemplaire de Gâvres portait une effigie différente de la normale. Si on laisse de côté un très rare griffon à droite, il y a trois sujets possibles pour le revers apollinien du bestiaire : un griffon à gauche, un centaure à droite, un centaure à gauche. Les deux premiers ne s'accouplent pratiquement jamais avec autre chose qu'une simple tête à droite si ce n'est parfois avec

une effigie de type varié à gauche. Cette présentation à senestre est extrêmement peu commune et l'on peut de toute façon tenir pour assuré qu'une telle rencontre aurait frappé l'auteur du manuscrit. Il nous en aurait fait part. Au contraire, le type du centaure à gauche s'accompagne parfois d'une effigie drapée, ou cuirassée et drapée, à droite toujours. Par ailleurs, il est le plus fréquent des trois revers apolliniens, ce qui ne gêne rien ici.

Il s'ensuit surtout que ce n° 23 forme avec les 24 et 25 un groupe caractérisé par l'effigie que Besson a ordonné en plaçant en tête le revers qui ne s'était pas encore rencontré dans la trouvaille. Ceci éclaire le cas du numéro immédiatement précédent, MARTI PROPVG NAT, la seule des légendes figurant à deux hauteurs différentes sur le relevé que nous n'ayons pas encore examinée. S'il s'agissait du même type de revers que pour son homonyme le n° 12 avec un droit différent, on trouverait cette pièce après APOLLINI CONS AVG avec les PAX AVG et NEPTVNO CONS AVG qui représentent ce cas. Comme son voisin le PROVID AVG n°s 19-21, il se caractérise certainement au contraire par un renouvellement du type figuré au revers sous la même légende. En somme, avec une petite réserve que l'on verra plus loin, on peut rétablir comme suit le schéma de classification, assez logique, de Besson pour le monnayage de Gallien : d'abord une longue série de monnaies à simple tête, série terminée par deux revers à légende déjà relevée mais avec une figuration différente ; ensuite une petite série de pièces à buste cuirassé terminée par deux revers à légende et figuration déjà rencontrées dans le groupe des têtes.

Nous n'en avons pas fini pour autant avec MARTI PROPVG NAT n°s 12 et 22. Cette légende existe à Rome et à Milan avec des représentations différentes (4). D'après ce qu'on

(4) Le type que le *Roman Imperial Coinage* donne à Rome sous les n°s 238 et 239 appartient en fait à Milan. Le type véritable de Rome, qui n'y est nulle part décrit, représente Mars Pacifer deb. à g., le pied dr. sur un casque. Il est repris à VIRTUS AVGVSTI, revers habituel de la même officine X qui le produit. Deux autres types, les 237 et 240, que le *R.I.C.* emprunte à Cohen et accorde à Rome sont à vérifier. Je ne les ai encore rencontrés dans aucune trouvaille.

a vu, il y a tout lieu d'attribuer un exemplaire à chaque atelier. Et c'est ici qu'il convient d'introduire un amendement au schéma proposé plus haut. Le n° 22, situé à la charnière des deux séries de classement dépistées chez Besson, pourrait encore représenter un troisième type de droit aussi bien que la classique tête. En effet, à Milan, il semble que MARTI PROPVGNAT se rencontre aussi volontiers avec le buste drapé cuirassé qu'avec la tête ou la cuirasse simples. Ceci dans la mesure où l'on peut fournir de telles appréciations pour une pièce qui demeure fort rare. Et comme le type de l'atelier de Rome se rencontre aussi peu fréquemment, on s'étonne un peu de trouver deux raretés d'un coup parmi un aussi insignifiant dépôt. Il faut donc également se demander si, trompé par l'emploi d'un recueil numismatique de l'époque, le sieur Besson n'a pas, de bonne foi, lu sur ses pièces des éléments qui ne s'y trouvaient pas. On verra, en effet, que les interprétations fantaisistes ne font pas défaut dans sa liste.

Le schéma reconnu pour Gallien devrait servir à débrouiller la liste des revers de Claude, qui présente le même genre de répétitions. Mais ici la situation est autrement compliquée. Comme on le verra quand il sera question des droits, Besson a confondu deux émissions différentes par méconnaissance de la variabilité des titulatures pour un même revers. Or, de l'une à l'autre, les rapports entre les deux principaux types d'effigie tendent à s'inverser complètement. Un troisième type existe, et d'autres complications encore qu'on entreverra également plus loin. Il est donc préférable de ne tenter aucune interprétation de détail pour Claude le Gothique.

Les deux ORIENS AVG de Postume (n°s 1 et 2) doivent s'expliquer par la présence sur l'un des deux exemplaires de la lettre P de l'inflation. On s'étonne cependant de ne pas la trouver mentionnée à ce titre et même de voir donner une description pour le n° 2 comme si le type en différait du n° 1. En fait, il n'existe qu'une figuration d'ORIENS AVG pour Postume avec au droit la même titulature et la même effigie (5).

(5) Notre auteur ne donne effectivement qu'une titulature. Peut-être s'est-il imaginé distinguer deux représentations différentes de

Les deux SALVS AVG de Victorin, quoique non décrits, représentent évidemment les deux types très différents de Cologne et de Trèves. Mais faute de toute indication, les deux revers étant à peu près aussi communs, il ne sera pas possible de décider à quel atelier attribuer les deux et trois exemplaires respectivement dénombrés.

Je passe sur le manque de description d'un certain nombre de pièces ou son insuffisance. Le n° 10 de Gallien ORIENS AVG « jeune homme couronné de rayons » (*sic*) pourrait s'appliquer aussi bien à l'atelier de Milan qu'à celui de Rome. L'auteur eût-il été plus complet que nous ne serions probablement guère mieux renseignés. Si Sol ne porte le globe qu'à Milan, on le trouve avec fouet dans l'un et l'autre atelier. Faute de pouvoir saisir le style, appréciation incommunicable, la logique impose l'attribution au type le plus fréquemment rencontré — et de loin — en Gaule, celui de Rome. C'est un principe qu'on appliquera pour tous les cas semblables. Mais avec SALVS AVGG de Tétricus Père nous rencontrons des conditions tout à fait différentes. Le type, identique dans les ateliers de Cologne et de Trèves, y est aussi frappé avec une fréquence sensiblement égale.

Dans certains cas, la mention des différents d'officine aurait pu départager. Ils sont fréquents à cette époque et devaient être visibles sur de nombreuses pièces. Mal lus, ils auraient pu être rectifiés. C'est le cas pour le seul qui soit mentionné. Dans le III du pseudo *Fides Virtutum* (n° 7 de Gallien), il est aisé de reconnaître l'N désarticulée de la neuvième officine romaine. Par suite, la correction en FIDES MILITVM apparaît indiscutable.

Pour les pièces dont la lecture, certainement fautive, ne peut être aisément corrigée, la présence d'une description eût été bien plus précieuse encore. Il faut donc dire un mot également de quelques mauvaises leçons de la liste. Par *Laetitia Augustorum* (n°s 15-18 de Gallien), l'auteur du relevé, qui développe habituellement en *Augusti* les abréviations de Gallien, vise évidemment une série de pièces

l'empereur. Une publication récente d'un important trésor de monnaies de Postume n'a-t-elle pas cru encore reconnaître des dizaines de pièces inédites de par de pseudo variantes d'effigie ?

à légende LAETITIA AVGG ou du moins lue ainsi. Ces monnaies à légende au pluriel nous reporteraient à une époque où deux empereurs régnaient à Rome, c'est-à-dire antérieurement à la capture de Valérien par les Perses ou du moins antérieurement à l'époque où Gallien a renoncé à frapper au nom de son père (260). Effectivement de telles monnaies existent à Rome (n^{os} 144-6 du *Roman Imperial Coinage*, règne conjoint). Mais, comme l'auteur de la liste a pris soin de nous indiquer que dans le dépôt de Gâvres il s'agit de pièces portant la titulature GALLIENVS AVG, ce ne peut être le cas, cette forme raccourcie n'apparaissant qu'après 260. Pour quiconque a l'habitude de dépouiller des trésors de cette époque, il est facile de reconnaître ce qui s'est passé. L'émission de 263 comprend dans la cinquième officine la frappe du type LAETITIA AVG. Le différent, alors en chiffres romains, V, y est placé dans le champ à droite. Mais, curieusement, il déborde presque constamment à l'extrême-droite, se logeant dans le cours de la légende généralement entre V et G. Le chiffre V, souvent arrondi et d'une position verticale très approximative, peut facilement alors être pris pour un second G. La confusion est d'autant plus facile quand il s'agit d'un amateur non averti et de pièces mal conservées ou insuffisamment nettoyées, souvent frappées sur des flans trop exigus qui coupent une partie de la légende (6).

On voudrait pouvoir donner une explication analogue d'un type de Gallien lu ou restitué *Concordia Augustorum*, assez commun pour se trouver en deux exemplaires dans le lot (n^{os} 13-14). Deux types CONCORDIA AVGG existent à Rome avant 260 (*R.I.C.*, n^{os} 130-1 du règne conjoint). Mais c'est en un billon de bon aloi étranger au reste du dépôt et qui eût certainement frappé l'œil le moins averti, et surtout avec une titulature très longue aussi différente que possible de la forme GALLIENVS AVG signalée. Sous le règne de Gallien seul, il n'existe pas de revers CONCORDIA AVG, si ce n'est pour Salonine et encore est-ce à Siscia (7). Si

(6) Disons plus précisément que l'auteur de la liste a eu la faiblesse de généraliser ce qu'il avait cru voir sur une ou deux pièces car, plus souvent encore, ces monnaies au type de *Laetitia* ne portent pas de différent.

(7) Les n^{os} 562-3 du *R.I.C.* pour Gallien (Siscia) n'existent probablement que dans l'imagination de feu P.H. Webb.

l'on veut conserver l'essentiel de la lecture, il n'est de possible que le type CONCOR AVG de la dernière émission milanaise, relativement commun. Le double G pourrait s'expliquer par une généralisation maladroite. La Concorde appelle en principe au moins deux partenaires : collégialité ou couple impérial. Et à différentes époques de l'Empire effectivement, on la voit le plus souvent gouverner le pluriel sur les légendes monétaires. Toute autre explication devrait renoncer à la Concorde et rechercher une allégorie complètement différente parmi celles, nombreuses à vrai dire, qui sont à la fois communes dans le monnayage de Gallien et absentes de la trouvaille.

En dehors du n° 3 de Postume déjà mentionné, il n'est guère que deux autres lectures certainement fautives à corriger radicalement. Ce sera chose aisée pour le très curieux *Consul Pater Patriae* (sic) de Claude (n° 12). Par contre, le n° 6 de Postume, *Concordia Exercitus* offre un rébus inexplicable pour lequel deux types de solution sont à proposer selon que l'on entend conserver comme valable l'un ou l'autre élément de cette pseudo-légende. Enfin, j'ai cru bon de corriger le n° 2 de Salonine en PVDICITIA. Certes, PVDICITIA AVG existe, mais c'est dans l'atelier de Siscia. Si ce revers est assez fréquent dans les trouvailles d'Europe Centrale et des Balkans, il est de la plus haute rareté dans nos régions. Au contraire, PVDICITIA seul s'y rencontre très fréquemment et en nombre, avec deux types appartenant à des émissions différentes de l'atelier de Rome.

Pour ce qui est des droits, seules les titulatures données pour Gallien et Salonine apparaissent absolument correctes dès lors qu'on rétablit les abréviations qu'elles contenaient. Celle donnée pour Claude est correcte (8) mais ne peut avoir été la seule employée. Une forme plus courte — amputée du C — est aussi fréquente et correspond à une émission, la troisième, qui remploie de cette façon tous les revers de la deuxième. Il est d'ailleurs constant que sur de nombreux flans de module réduit une frappe décentrée interdit toute attribution à l'une ou l'autre de ces émissions. Enfin,

(8) Etant entendu que le C que Besson développe ici et ailleurs en *Caius* représente en fait l'abréviation de *Caesar*.

plusieurs des légendes des deuxième-troisième émissions sont remployées dans la quatrième avec des figurations différentes. Le manque de description ajoutera encore ici à la confusion pour plusieurs numéros qui se trouvent correspondre à certaines de ces légendes.

La titulature développée pour Tétricus Père est fautive mais se rétablit aisément. Cependant, l'une des séries au moins, les n^{os} 1-3, n'existe pas avec cette titulature, ce qui a échappé à l'auteur de la liste. Par suite, on est amené à douter de la constance d'une seule titulature pour les autres empereurs. Elle est possible pour Tétricus Fils chez qui la légende, très fautive également, se restitue sans peine. Un des types cependant, celui aux instruments pontificaux (n^{os} 3-5), s'accommode également d'une autre forme de titulature plus courte, ponctuée ou non. Comme il présente également deux variétés d'abréviation pour le revers, force sera ici de demeurer très évasif dans l'appréciation en indiquant les diverses possibilités, à peu près toutes aussi valables les unes que les autres.

En ce qui concerne Victorin, la présence d'une titulature unique, IMP C VICTORINVS P F AVG, est également possible. Mais le curieux et très long développement que donne notre numismate amateur : *Imperator Caius P Marcus Victorinus Pius Felix Augustus* amène à demander s'il n'a pas bâti celui-ci sur une pièce portant la titulature longue d'une des premières émissions de Cologne relativement bien représentée dans les trouvailles : IMP C PIAV VICTORINVS P F AVG, généralement très mal lue par les anciens collectionneurs (9). Cette variante pourrait affecter trois types de revers représentés dans la trouvaille.

Avec Postume enfin, l'unicité de titulature est des plus plausibles. On n'ose toutefois la garantir absolument pour le ou les types frappés à Milan. Toutes ces possibilités d'aberrations devront être indiquées au moins brièvement.

Aucune description d'effigie n'est donnée. On peut au moins en conclure qu'aucune n'était tournée à gauche, phénomène d'ailleurs rare à l'époque. Pour Salonine (10)

(9) Il y a également IMP C PI à Trèves au début du règne, mais beaucoup plus rare et sans P F et donc à rejeter.

(10) V. toutefois une réserve discutée au § suivant.

et Postume, il y a nécessairement constance du type. Pour Victorin et Tétricus Père, en gros deux variétés sont possibles selon qu'il s'agit de Cologne ou de Trèves. Les revers étant différents dans les deux ateliers, il n'y aura aucune difficulté à rétablir sauf pour le type de Tétricus commun aux deux ateliers qu'on a dit. L'effigie adoptée pour Tétricus Fils est la même dans les deux centres de frappe, sauf quelques variantes de Trèves à noter comme possibilités.

Pour Gallien, il a été possible de retrouver le type d'effigie de presque toutes les pièces figurant à Gâvres. Pour Claude enfin, on l'a vu, la plus grande diversité est de règle dans la présentation. On échappera à la dispersion en n'employant ici que la seule classification du *Roman Imperial Coinage*. Cet ouvrage en effet, à la différence du traditionnel Cohen, groupe généralement sous un seul numéro toutes les variétés de buste possibles. Ce qui constitue souvent une gêne deviendra pour nous un avantage !

Le denier étant inexistant à l'époque sauf pour de très rares séries frappées sous Gallien, il est bien évident, encore que cela ne soit pas indiqué, que toutes les effigies masculines sont radiées, et des antoniniens toutes les pièces de Gâvres. L'indiquer me paraît une précaution nécessaire car la liste ne mentionne le croissant de lune équivalent que pour une seule des deux Salonine. Il ne peut s'agir pour l'autre d'un denier, espèce de toute rareté dans le monnayage au nom de l'épouse de Gallien. Simplement, l'élément décisif n'aura pas été remarqué par le numismate très amateur du XVIII^e siècle.

Il nous faut maintenant essayer d'interpréter le dépôt dans son ensemble. A vrai dire, il eût été possible de le faire relativement bien sans en tenter une traduction aussi poussée en données chronologiques et scientifiques modernes. La démarche ne me paraît pas inutile cependant, bien au contraire. Dans des manuscrits anciens et même hélas dans des publications modernes, il se rencontre de faux trésors — et chacun sait que le phénomène n'est pas particulier à la numismatique. Auteurs abusés par des mystificateurs quand ils ne sont pas eux-mêmes ces faux plaisants, leur œuvre a commis des ravages dans les esprits

et menace de le faire encore. Elle ne peut généralement résister aux conquêtes de la science postérieures à leur rédaction (11). C'est aux numismates qu'il appartient de soumettre longuement à l'épreuve tout document de ce genre, considéré a priori comme suspect. A l'inverse, il leur arrivera parfois de réhabiliter des données injustement soupçonnées (12). Le trésor de Gâvres subit avec honneur cet examen. D'un autre côté, il n'est pas inutile de chercher à sonder le savoir et la psychologie d'un amateur de telle ou telle époque penché sur sa plume et sur un lot de monnaies. Une telle expérience pourra être confrontée avec d'autres du même genre. Des manuscrits du type de celui de Rennes peuvent apparaître à tout instant (13), et des publications sommaires anciennes demander à être rajeunies (14). Enfin, il n'est pas mauvais de faire apparaître, en même temps que les possibilités de conquête dans ce domaine, les faiblesses de la méthode et ses limites. La numismatique romaine ne paraît pas mûre encore pour la machine électronique !

La première constatation à noter en ce qui concerne l'ensemble du trésor de Gâvres est son peu d'ampleur numérique. Ses contemporains, les dépôts constitués de numéraire de la période de grande inflation, forment généralement une masse importante avec leur métal sans valeur. J. André a relevé que des pièces ont été dispersées, mais le nombre de celles-ci nous échappe. Les termes employés semblent interdire l'idée d'une distribution considérable. Peut-être a-t-on cependant le droit de songer à un dépôt pauvre de quelque 3 à 500 pièces comme il s'en trouve.

(11) V. p. ex. ma note à paraître : *Le faux trésor d'antoniniens de Probus de Toulouse*.

(12) C'est le cas p. ex. pour les monnaies de la République romaine trouvées dans les fossés de Grésigny près d'Alise-Sainte-Reine, très utilement réhabilitées par J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Note sur la distribution chronologique des monnaies romaines d'Alesia*, dans *Rev. Arch. de l'Est*, IX, 1958, p. 360 et suiv.

(13) V. J. GRICOURT, *Dépôt de monnaies romaines trouvé (vers 1925 ?) à Bavai*, dans *Annales de la F.A.H.B., XXXVI^e Congrès*, Gand, 1956, p. 43 et suiv. ; *Un trésor de monnaies romaines de la forêt de Mormal* (ms. du XIX^e siècle), à paraître.

(14) J'escompte publier prochainement des remarques sur un trésor trouvé très anciennement en Belgique et mal interprété par les modernes.

On peut considérer que le lot dont le relevé nous est parvenu demeure représentatif de l'ensemble. Néanmoins, s'il se trouvait quelque rareté dans le dépôt, ou tout au moins quelque pièce au nom d'un empereur réputé à tort ou à raison plus rare ou plus intéressant, on conçoit qu'elle ait pu se glisser aisément parmi les monnaies dispersées. Je songe ici plus particulièrement à Quintille, relativement commun mais toujours recherché (15). Ces monnaies ou quelque pièce éventuelle au nom de Marius n'auraient aucune incidence sur la masse du dépôt. Il n'en va en principe pas de même si des espèces au nom d'Aurélien ou de ses successeurs ont déserté l'ensemble. C'est un point sur lequel il conviendra de revenir.

Une autre caractéristique du dépôt est la pauvreté générale de sa composition. Il ne s'agit plus ici du caractère étriqué qu'il doit au petit nombre de pièces renfermées mais de la médiocrité de chacune de celles-ci. Aucune n'est antérieure à 260. Le monnayage même de Postume, touché plus tardivement par l'inflation, n'est représenté que par les produits des dernières émissions de Cologne, fort pauvres en métal fin, ou même de Milan (soulèvement d'Aureolus), de cuivre presque pur. En ceci la trouvaille de Gâvres rejoint parfaitement les autres trésors d'inflation. Mieux que tout le reste, cette composition générale suffirait à caractériser un enfouissement quand il s'agit de datation.

Une question qu'on n'a pas abordée encore est celle de la présence des imitations dites « régionales » ou « locales » des derniers empereurs gaulois. Ce n'est que depuis peu qu'on distingue ces contrefaçons des productions officielles qui leur ont servi de modèles, et certains auteurs modernes même, insuffisamment rodés pour ce genre d'étude, confondent encore parfois les deux séries. S'en trouvait-il à Gâvres ? C'est possible. S'il s'en est glissé parmi les pièces décrites, c'est en tout cas qu'elles étaient de bonne venue. Mais les 17 pièces réputées « frustes » et laissées de côté pouvaient en contenir un certain nombre. Quoi qu'il en soit, il est manifeste que le trésor de Gâvres, à la différence

(15) Sa réputation de rareté vient certainement de la difficulté à en trouver des exemplaires convenables, la monnaie de Rome en étant arrivée alors au dernier degré de la négligence.

de certains, était loin de comprendre une majorité d'imitations abâtardies. S'il en contenait, c'était en petit nombre et assez peu différentes des modèles copiés. A ce titre, il apparaît plus proche d'un certain nombre de dépôts dont les contrefaçons semblent avoir été systématiquement écartées (16). En l'état actuel de la recherche, ceci est une donnée intéressante à retenir, même si les deux séries de trésors paraissent contemporaines.

Une particularité des trésors sans imitations barbares est qu'ils renferment souvent un petit nombre d'antoniens de la réforme aurélienne, généralement à fleur de coin : pièces au nom d'Aurélien (et Séverine), Tacite (et parfois Florian), Probus. La liste ne mentionne pas ces empereurs. Mais l'on a vu au passage que des « fuites » avaient précédé sa rédaction, et que le spécialiste ne se fait guère d'illusion sur la qualité d'une partie au moins des pièces fugitives d'un trésor. De toute façon, même les trésors dont la composition s'arrête à Tétricus à l'exclusion des premières émissions d'Aurélien comme c'est souvent le cas livrent souvent à un examen attentif quelque élément permettant d'en retarder de beaucoup la date d'enfouissement. Sans vouloir généraliser à tout prix, il me semble aujourd'hui que bon nombre de ces dépôts ne sont pas antérieurs au milieu du règne de Probus, ce en quoi ils rejoignent le groupe plus riche et mieux daté ainsi qu'on l'a laissé entendre au paragraphe précédent. Tels sont, dans l'une ou l'autre série, plusieurs dépôts bretons que j'ai étudiés ces dernières années. Il est des plus plausibles que le trésor de Gâvres de 1766 leur soit tout à fait contemporain.

(16) Ce qui ne garantit pas pour autant un résultat parfait, il faut le préciser. Les thésauriseurs de l'époque n'avaient peut-être pas toujours l'œil suffisamment exercé, ou bien telles pièces, très proches des originaux aussi bien par la gravure que par le module et le poids, leur semblaient-elles pouvoir passer inaperçues parmi le reste.

RELEVÉ MANUSCRIT DE RENNES**27 GALLIEN**

- 1) D) IMPERATOR GALLIENVS AVGVSTVS
- R) Illisible

Toutes les suivantes ont au droit GALLIENVS AVGVSTVS

- 2) Providentia Augusti. Femme debout tenant de la main g. une corne d'abondance, de la dr. un sceptre ou une baguette qu'elle étend sur un globe.
- 3) Pax Augusti
- 4-6) Aeternitati Augusti
- 7) Fides Virtutum. Dans le champ : III
- 8) Felicitas Augusti
- 9) Neptuno Conservatori
- 10) Oriens Augusti. Jeune homme couronné de rayons.
- 11) Marti Pacifero
- 12) Marti Propugnatori
- 13-14) Concordia Augustorum
- 15-18) Laetitia Augustorum
- 19-21) Providentia Augusti
- 22) Marti Propugnatori
- 23) Apollini Conservatori
- 24) Pax Augusti
- 25) Neptuno Conservatori
- 26-27) Illisibles.

2 SALONINE

Toutes deux ont au D) SALONINA AVGVSTA dont une avec une tête portant le croissant de Diane.

- 1) Fecunditas Augustae. Debout tenant son fils à la main et l'autre dans le bras gauche.
- 2) Pudicitia Augustae.

6 POSTUME

Toutes avec IMPERATOR POSTVMVS PIVS FELIX AVGVSTVS.

- 1) Oriens Augusti
- 2) *Id.* Jeune homme tenant un fouet d'une main et tête couronnée.
- 3) Herculi Propugnatori
- 4) Jovi Statori

- 5) Fides Equitum
- 6) Concordia Exercitus.

23 VICTORIN

Toutes ont IMPERATOR CAIVS P MARCVS VICTORINVS
PIVS FELIX AVGVSTVS

- 1-2) Salus Augusti
- 3-7) Providentia Augusti
- 8) Spes Augusti
- 9-16) Invictus
- 17) Fides Militum
- 18-19) Pax Augusti
- 20-22) Salus Augusti
- 23) Illisible.

41 TETRICUS PERE

Toutes ont IMPERATOR CAIVS P TETRICVS PIVS FELIX
AVGVSTVS

- 1-3) Fides Militum
- 4-5) Comes Augusti. Avec la Victoire.
- 6-8) Pax Augusti
- 9-11) Spes Publica. L'Espérance y est représentée sous la figure d'une femme debout tenant de la droite un lis et de l'autre un côté de sa robe.
- 12-15) Salus Augustorum
- 16-17) Virtus Augusti
- 18-23) Hilaritas Augustorum
- 24-28) Laetitia Augustorum
- 29-41) Illisible.

11 TETRICUS FILS

Sur toutes C JVVENIVS TETRICVS CAESAR

- 1) Princeps Juventutis. César debout en habit militaire au centre.
- 2) Nobilitas Augusti. Femme debout tenant une haste de la main dr. et de la g. une petite statue.
- 3-5) Pietas Augustorum
- 6-11) Spes Augustorum

17 CLAUDE LE GOTHIQUE

15 avec pour droit IMPERATOR CAIVS CLAVDIVS
AVGVSTVS

- 1) Oriens Augusti
 - 2-3) Annona Augusti
 - 4) Virtus Augusti
 - 5) Providentia Augusti
 - 6) Spes Publica
 - 7-8) Fides Exercitus
 - 9) Virtus Augusti
 - 10-11) Providentia Augusti
 - 12) Consul Pater Patriae
 - 13) Felicitas Augusti
 - 14) Victoria Augusti
 - 15) Fides Exercitus
- Les deux autres ont pour droit DIVO CLAVDIO
- 16) Consecratio. Dans le champ aigle aux ailes ouvertes.
 - 17) *Id.* Espèce d'édifice.

17 FRUSTES

ESSAI D'INTERPRETATION

Abréviations :

RIC = P.H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage*, vol. V/1, Londres, 1927.

E = G. ELMER, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, dans *Bonner Jahrbücher*, 146, Darmstadt, 1941.

Les numéros qui précèdent chaque type décrit sont ceux de la liste manuscrite reproduite ci-dessus.

Les effigies de tous les empereurs étant radiées et tournées à droite, ces indications ne seront pas répétées.

Sans éprouver le besoin de les citer tout au long, on a utilisé le matériel de gros trésors comme ceux de Komin, de Bavai-1952, etc., pour connaître la fréquence relative de tel revers dans des émissions ou des ateliers différents, celle de tel type d'effigie, etc.

Pour Gallien et Claude, l'ordre suivi dans une émission est celui des officines.

GALLIEN, seul empereur

Au droit, sauf indication contraire : GALLIENVS AVG, Tête.

Atelier de Rome

Emission de 263

19-21	PROVID AVG. RIC 270	3 ex.
24	PAX AVG. Buste cuir, RIC 256. Aussi en 261 mais plus rare	1 ex.
15-18	LAETITIA AVG. RIC 226	4 ex.

Emission de 266

11	MARTI PACIFERO. RIC 160	1 ex.
4-6	AETERNITAS AVG. RIC 160	3 ex.
3	PAX AVG. RIC 256	1 ex.
10	ORIENS AVG. RIC 249	1 ex.
7	FIDES MILITVM ; dans le champ à dr. : N. RIC 192 a	1 ex.
2	PROVID AVG. RIC 267	1 ex.
12	MARTI PROPVGNAT. RIC —. Cf. O. VOETTER, <i>Congrès Num. de Paris</i> - 1900, pl. XIII, 49	1 ex.

Emission de 267-8

23	APOLLINI CONS AVG. Buste cuir, RIC 164	1 ex.
9	NEPTVNO CONS AVG. RIC 245	1 ex.
25	<i>Id.</i> , buste cuir	1 ex.

Atelier de Milan

Emission de 261

22	MARTI PROPVGNAT. Peut-être buste cuir, drapé. RIC 493	1 ex.
----	--	-------

Emission de 266

13-14	CONCOR AVG. RIC 471	2 ex.
-------	---------------------------	-------

Atelier de Rome ou de Milan (émissions de 263)

8	FELICIT AVG. RIC 188 (Rome) ou 427 (Milan)	1 ex.
---	---	-------

Atelier(s) indéterminé(s)

Revers illisibles. Probablement Rome. A défaut Milan.

26-27	Effigie indéterminée	2 ex.
2	Au droit : IMP GALLIENVS AVG. Eff. indét.	1 ex.

SALONINE, sous Gallien seul

Au droit : SALONINA AVG. Buste diadémé drapé à dr. sur un croissant.

Atelier de Rome

Emission de 263 ou de 264

2 PVDICITIA. RIC 24 ou 25 (type 24 de 263 un peu plus commun) 1 ex.

Emission de 266

1 FECVNDITAS AVG. RIC 5 1 ex.

CLAUDE LE GOTHIQUE

Atelier de Rome

Effigies variées.

Première émission (268)

IMP C CLAUDIVS AVG.

6 SPES PVBLICA. RIC 102 1 ex.

Deuxième et troisième émissions (269)

IMP C CLAUDIVS AVG (2^e ém.) ou IMP CLAUDIVS AVG (3^e).

13 FELICITAS AVG. RIC 32 ou 33 rectifiés
(cf. *ibid.*, pl. V, 80) 1 ex.

2-3 ANNONA AVG. RIC 18 ou 19 2 ex.

7-8, 15 FIDES EXERCI. RIC 34, 35 ou 36 3 ex.

5, 10-11 PROVIDENT AVG. RIC 91 ou 92 3 ex.

Id. ou quatrième émission (270)

Id. ou nouveaux types de revers avec au droit IMP CLAUDIVS AVG.

12 P M TR P II COS P P. RIC 10, 11 ou 12 1 ex.

14 VICTORIA AVG. RIC 104, 105 ou 107 .. 1 ex.

4, 9 VIRTUS AVG. RIC 109, 110 ou 111 2 ex.

Atelier de Milan (2^e ém., 269)

IMP CLAUDIVS P F AVG. Buste drapé (et cuir.) vu de dos.

1 ORIENS AVG. RIC 153 1 ex.

CLAUDE LE GOTHIQUE, CONSECRATION

Atelier de Rome ou imitation régionale (c. 270-5)

DIVO CLAVDO. Tête.

16 CONSECRATIO. Aigle. RIC 266 1 ex.

17 *Id.* Autel. RIC 261 1 ex.

POSTUME

IMP C POSTVMVS P F AVG. Buste drapé et cuir, vu de face.

Atelier de Cologne, dates diverses

3	IOVI PROPVGNAT ou PROPVGNATO- RI ? E 290 ou 289 ?	1 ex.
4	IOVI STATORI. E 563	1 ex.
1	ORIENTIS AVG. E 569	1 ex.
2	<i>Id.</i> ; dans le champ à g. : P. E 568	1 ex.

Atelier de Milan, 268

5	FIDES EQVIT. E 615 (avec autre titul. : 606 ou 612)	1 ex.
6	CONCORD EQVIT. E 616 (avec autre titul. : 607 ou 613)	1 ex.

VICTORIN

IMP C VICTORINVS P F AVG, sauf indication contraire.

Atelier de Cologne, dates diverses

Buste drapé et cuir, vu de face.

18-19	PAX AVG ; dans le champ : V et *. E 282	2 ex.
9-16	INVICTVS ; dans le champ à g. : *. E 683	8 ex.
17	FIDES MILITVM. Au dr. : IMP C PIAV VICTORINVS P F AVG. E 654	1 ex.
1-2 ou 20-22	SALVS AVG. E 697	2 ou 3 ex.

Atelier de Trèves, dates diverses

Buste cuir.

1-2 ou 20-22	SALVS AVG. E 732	2 ou 3 ex.
3-7	PROVIDENTIA AVG. E 743	5 ex.

Atelier(s) indéterminé(s)

Titulature et effigie inconnues.

8	« Spes Augusti ». Revers inconnu pour Victorin. Peut-être un Tetricus Fils de Trèves avec SPES AVGG. Peut-être une imitation régionale avec ce revers. Peut-être mauvaise lecture (le PIETAS AVG de Trèves, E 741, manque curieu- sement à la liste)	1 ex.
23	Illisible	1 ex.

TETRICUS PERE

IMP C TETRICUS P F AVG sauf indication contraire.
Effigies à Cologne et Trèves comme pour Victorin.

Atelier de Cologne, dates diverses

9-11	SPES PVBLICA. E 764	3 ex.
4-15	COMES AVG. E 774	2 ex.
6-8	PAX AVG. E 775	3 ex.
16-17	VIRTUS AVGG. E 780	2 ex.

Atelier de Trèves, dates diverses

1-3	FIDES MILITVM. E 783 (IMP TETRICVS AVG, le plus commun) ou 784 (IMP TETRICVS P F AVG)	3 ex.
24-28	LAETITIA AVG N ou AVGG. E 786 ou 787 (IMP TETRICVS P F AVG l'un et l'autre)	5 ex.
18-23	HILARITAS AVGG. E 789 (IMP TETRI- CVS P F AVG) ou 790 (beaucoup plus rare)	6 ex.

Ateliers de Cologne et Trèves

Type commun aux deux ateliers. Egalement fréquent.

12-15	SALVS AVGG. E 779 (Cologne) ou 788 (Trèves : IMP TETRICUS P F AVG)	4 ex.
-------	---	-------

Ateliers indéterminés, peut-être en partie régionaux

Titulature et effigie inconnues.

29-41	Illisible	13 ex.
-------	-----------------	--------

TETRICUS FILS

C PIV ESV TETRICVS CAES et buste drapé (et cuir), vu
de dos, sauf indication contraire.

Atelier de Cologne, dates diverses

3-5	PIETAS AVGVSTOR. E 778 (commun) ou 773 (C.P.E. TETRICVS CAES : com- mun) ou 777 (<i>id.</i> sans ponctuation : rare). Ou PIETAS AVGG. E —. Cf. Cohen 48 (mais ponctuation à suppri- mer : très commun)	3 ex.
1	PRINC IVVENT. E 781	1 ex.

Atelier de Trèves, 274

- 2 NOBILITAS AVGG. Au droit : buste drapé
et cuir. Vu de face. E —. Cf Cohen 29 1 ex.

Ateliers de Cologne et de Trèves

- 6-11 « Spes Augustorum » = SPES AVGG.
Trèves. E 791 (commun) ou 796 (buste
vu de face : plus rare). Aussi très cer-
tainement SPES PVBLICA. Cologne.
E 769 (le revers le plus commun de
T. Fils dans les deux ateliers) 6 ex.

NON IDENTIFIÉ

Peut-être en partie imitations régionales.

- Fruste 17 ex.

J. G.
